



*A l'Eure de Jouy*

*Joyeuse année  
2010*



# CALENDRIER DES FÊTES

## JANVIER

**Samedi 9** Athlétisme : galette des rois  
**Vendredi 15** Péricolaire : galette des rois  
**Samedi 16** La Boule Jovienne : galette des rois  
**Vendredi 22** Théâtre : répétition générale - théâtre ados  
**Samedi 23** Théâtre ado : représentation  
**Vendredi 29** Chasse : assemblée générale  
**Samedi 30** Espace Musical : soirée bretonne

## FEVRIER

**Samedi 6** Théâtre : assemblée générale  
**Dimanche 7** Théâtre : récompense enfants  
**Samedi 27** Amicale des pompiers : soirée à thème

## MARS

**Vendredi 5** Musée : assemblée générale - L'Ecurie  
**Samedi 6** APE : loto  
**Samedi 13** Espace Musical : concert jazz - Lambouray  
**Dimanche 14** Elections régionales  
**Dimanche 21** Elections régionales  
**Vendredi 26** Théâtre : répétition  
**Samedi 27** Théâtre : 1<sup>re</sup> représentation

## AVRIL

**Vendredi 2** Théâtre : 2<sup>e</sup> représentation  
**Samedi 3** Théâtre : 3<sup>e</sup> représentation  
**Samedi 24** Comité des fêtes : bric-à-brac  
**Dimanche 25** Comité des fêtes : bric-à-brac

## MAI

**Samedi 8** Espace musical : concert l'Orée de Chartres  
**Samedi 8** Mairie : commémoration 8 mai  
**Dimanche 9** Comité des fêtes : randonnée pédestre  
**Samedi 15** Péricolaire : fête des enfants  
**Samedi 29** APE : soirée à thème

## JUIN

**Samedi 5** Amicale des pompiers : méchoui  
**Dimanche 13** Espace Musical : concert des élèves  
**Dimanche 20** Comité des fêtes : interquartiers  
**Lundi 21** Espace Musical : fête de la musique cour de la mairie

## JUILLET

**Mardi 13** Comité des fêtes : retraite aux flambeaux feu d'artifice  
**Mercredi 14** Comité des fêtes : repas champêtre

## SEPTEMBRE

**Samedi 18** Musée : journée du Patrimoine  
**Dimanche 19** Musée : Patrimoine  
**Vendredi 24** APE : assemblée générale  
**Vendredi 24** Chasse : distribution des cartes assemblée générale

## OCTOBRE

**Samedi 2** Athlétisme : assemblée générale  
**Dimanche 3** APE : bourse jouets  
**Samedi 9** Comité des fêtes : soirée à thème  
**Dimanche 10** Comité des fêtes : suite soirée à thème  
**Jeu 21** Espace Musical : assemblée générale  
**Samedi 23** Athlétisme : comité départemental Fédération Athlétisme  
**Vendredi 29** Comité des fêtes : assemblée générale  
**Dimanche 31** Amicale des pompiers : soirée loto

## NOVEMBRE

**Vendredi 5** Comité des fêtes : calendriers des fêtes  
**samedi 6** Espace Musical : soirée cabaret  
**samedi 13** La Boule Jovienne assemblée générale  
**Jeu 18** Comité des fêtes : Beaujolais  
**Samedi 20** APE : préparation marché de Noël  
**Dimanche 21** APE : marché de Noël  
**Samedi 27** Athlétisme : regroupement des athlètes

## DECEMBRE

**Samedi 4** Amicale des pompiers : repas de la Ste Barbe  
**Vendredi 10** Athlétisme : réunion bureau élargie  
**Samedi 11** La Boule Jovienne : soirée à thème  
**Vendredi 17** Théâtre : répétition générale  
**Samedi 18** Théâtre : représentation théâtre

**P2 Calendrier des fêtes**

**P3 Edito du Maire**

**P4 Espace Musical**

**P5 Associations**

**P6 Variété Théâtre**

**P7 Banquet des Aînés**

**P8 La Ronde**

**des Ancêtres**

**P9 Actualités**

**P10 Classe numérique**

**P11 Au fil de Jouy**

**P12 Enquête**



*A l'heure de Jouy*

Direction de la publication : Christian PAUL-LOUBIERE

Conception : Corinne BERTHELOT, Pascal MARTIN

Ont participé à ce numéro : Corinne BERTHELOT, Jean-Paul BOURDILLEAU, Christelle BRAZY, Chantal CHEVALLIER, Patricia CHUPEAU, Isabelle DELISLE-MARTIN, Franck HOYAU, Paulette LOCHON, Emmanuel MARCHAND, Pascal MARTIN, Brigitte MOREAU, Pascal PARENT, Christian PAUL-LOUBIERE, Pierre PERTHUIS.

Crédit photographique couverture : Pascal MARTIN

Impression : TOPP IMPRIMERIE 

# EDITO DU MAIRE



Mes chers concitoyens,



La nouvelle année vient clore la première décennie du millénaire. Qu'elle soit symbole de prospérité mais aussi de solidarité à l'égard de tous ceux qui ont besoin de nous...

Dans l'année qui vient, nous mettrons en chantier, sous l'égide la communauté de communes de l'Orée de Chartres, un nouveau complexe sportif de la rue des Renardières, avec grande salle, vestiaires et dojo aux normes, s'étendant sur 1400 m<sup>2</sup>, et l'agrandissement du centre de loisirs de la rue du Bout-aux-Anglois qui permettra l'accueil de plus de 90 enfants à partir de 3 ans.

2010 verra se poursuivre l'extension de notre réseau d'assainissement sur les rues du Ravin, de St-Rémy et l'impasse de Saussaye. Nous y renforcerons le réseau d'eau potable comme nous le ferons au centre de Jouy depuis le pont de l'Eure jusqu'à la rue du Bout-aux-Anglois. Cet engagement portant sur les réseaux, qui était conditionné à la mise en service de la nouvelle station d'épuration intervenue en mars 2008, se trouvera ainsi tenu.

De même, nous avons aménagé l'entrée du village du côté de la rue du Bout-d'Anguy. Ce dispositif assurant la sécurité vis-à-vis de véhicules circulant trop vite en cet endroit a permis de mettre en œuvre les réseaux et les trottoirs tant attendus par le voisinage.

Le terrain sur la rue du Fossé-Bourg vient d'être complètement nettoyé. Son affectation sera déterminée en cours d'année. Une étude sera par ailleurs lancée afin de rendre plus attractif notre cœur de village et de faciliter les déplacements de tous au quotidien.

Dès le mois de mai, un cabinet médical, accessible au rez-de-chaussée, s'ouvrira dans l'ancien presbytère en plein centre-bourg. Il est à déplorer que le D<sup>r</sup> Farnière, qui a quitté Jouy furtivement pour des motifs personnels, n'ait pas reporté son départ à cette date de façon à rassurer les habitants de la commune jusqu'à l'installation des D<sup>rs</sup> Bertrand et Galliot. Mais les choses rentreront dans l'ordre puisqu'une permanence sera assurée très prochainement par ces médecins dans le local sur l'avenue de la gare ...

L'année 2010 va être l'année des grandes réformes nationales relatives aux collectivités territoriales et à la fiscalité locale.

A la suite du rapport émanant du Comité Balladur, le législateur doit modifier profondément nos territoires, privilégiant, d'un côté, le couple commune et communauté de communes, de l'autre, le couple département et région. L'objectif est de rendre plus lisible la gestion administrative des collectivités locales et des établissements publics. Chacun a été confronté au "mille-feuilles administratif" composé de la commune, des syndicats et communautés de communes, du pays, du département et de la région, source de complexité et de lourdeur administratives. Il est temps de clarifier le domaine d'intervention de chaque collectivité et de rendre plus cohérent chaque échelon quitte à en supprimer certains. Ce serait à l'évidence une économie de deniers publics. En tout état de cause la commune demeurera l'entité administrative fondamentale par sa proximité et sa présence sur tout notre territoire. Nous en reparlerons une fois les textes adoptés par le parlement...

Par ailleurs, la taxe professionnelle, tant critiquée et modifiée depuis 1976 est supprimée par la loi de finance pour 2010. Cette volonté marquée du président de la République vise à favoriser le monde de l'entreprise et de l'emploi. Mais les élus sont légitimement inquiets car il s'agissait d'une taxe dynamique précieuse pour les budgets des collectivités locales et surtout des communautés de communes dont c'était l'unique recette fiscale. Les compensations promises par l'Etat seront-elles pérennes dans les années à venir et surtout seront-elles suffisantes ? La nouvelle fiscalité dite "Cotisation économique territoriale", assise sur un mode de calcul complexe, assurera-t-elle une ressource aussi évolutive et équivalente en montant que l'ancienne taxe professionnelle ? Quelle sera notre maîtrise de cette recette au sens du principe d'autonomie administrative ? Un bilan en sera dressé en fin d'année. Dans cette attente, nous devons, en élus responsables des services publics communaux et surtout au regard de la situation de crise que nous connaissons, faire preuve de prudence dans la gestion que vous nous avez confiée.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont proches, une bonne et heureuse année.

Votre maire, **Christian PAUL-LOUBIERE**

# ESPACE MUSICAL DE JOUY

## \* La vie associative

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : jeudi 21 octobre 2009.

Composition du Conseil d'administration pour l'année 2009/2010 : Brigitte MOREAU, présidente ; Corinne CONORD, vice-présidente ; Ange-Hélène VEQUAUD, secrétaire ; Cécile MASSOUÉ, trésorière ; Josseline GUILLEMIN, Valérie GALOPIN.

**Contact** : Espace Musical de Jouy, 30, rue du Bout-aux-Anglois - 28300 Jouy - 06 13 11 43 45 ou 02 37 36 14 60

Retrouvez toute l'actualité musicale de l'Espace Musical de JOUY sur : <http://espace-musical.perso.sfr.fr>

## \* Dernier rendez-vous musical 2009

**Samedi 20 novembre 2009 à 20 h 30, Moulin de Lambouray, "Soirée cabaret" avec "BORDELUNE"**

Dans un décor de guinguette futuriste, BORDELUNE a séduit le public avec ce concert très intimiste conçu comme un spectacle : décor, lumières et accessoires ont mis en scène l'univers insolite des chansons puisées dans le répertoire français des années 1920 à 1960 et de compositions originales du groupe. Pendant que Nicolas Bombard (guitare manouche et banjo) et Michael Geyre (accordéon) chauffent les sonorités, Yannick Anché enchante de son timbre particulier les textes des chansons.

Avec des mots simples, ce trio bordelais nous a charmé avec des refrains sympathiques, entêtants au ton léger et plein d'humour, le tout brodé de poésie et de réalisme. Une atmosphère de fête, teintée d'émotion et de malice délicieusement swingante que nous avons dégustée sans modération, comme un cocktail légèrement enivrant.



## \* Saison musicale 2010

**Samedi 30 janvier 2010. 20 h 30 : "Soirée Cabaret Bretonne" - Salle des fêtes de JOUY avec l'orchestre "Cap à l'Ouest"**

Nous vous invitons à passer une soirée musicale dans la tradition bretonne avec l'orchestre "Cap à l'Ouest" et ses 10 matelots qui naviguent à travers la France depuis 10 ans. Embarquez pour 2 heures de musique dans une ambiance très conviviale en formule cabaret. L'occasion pour petits et grands de (re)découvrir divers instruments de la musique bretonne. Ambiance garantie!

### CAP A L'OUEST



Alexandra BERKANE	Chant, Percussions
Liliane GREAUME	Percussions, Chant
Bernadette LORMEAU,	Accordéon, Chant
Joël KERGRESSE	Accordéon, Bombarde, Chant
Bastien PEYRET	Basse, Chant,
David BROSSARD	Bombarde, Cornemuse
Ecoissaise, Flûte, Chant	
Patrick LEGUENNEC	Guitares, Chant,
Laurent ISAMBERT	Guitare
David Presle	Batterie
Eric MAUPOUX	Chant, Guitares, Percussions

Sonorisation : Société XLS -Jean-François TOUX

**Réservation Cap à l'Ouest samedi 30 janvier**  
**Joindre le règlement à l'ordre**  
**de Espace musical de Jouy**

NOM.....  
 réserve .....places à 12€                   soit.....€  
       ..... places gratuites - de 13 ans  
 TOTAL .....€

Tarif unique : 12 euros à partir de 13 ans, gratuit jusqu'à 12 ans et pour les élèves de l'EspaceMusical de Jouy accompagnés de leurs parents.

Réservation au 06 13 11 43 45 ou 02 37 36 14 60 ou à l'association aux heures d'ouverture, 30, rue du Bout-aux-Anglois - 28300 Jouy.

**Samedi 13 mars 2010, 20 h 45, Moulin de Lambouray: Concert dans le cadre du "Festival Jazz de Mars" - "J . J . Quintet"**

Avec ce nouveau Quintet, Jean-Jacques Ruhlmann prolonge au saxophone soprano sa collaboration avec le vibraphoniste David Patrois. Ce tandem, déjà entendu lors d'Homages à Benny Goodman, dialogue avec d'autres fidèles compagnons de route : Marc Buronfosse à la contrebasse (complice du " Paris-Bagdad "), David Pouradier Duteil à la batterie (Paul Davies Trio, O.N.J.) et Nicolas Genest à la trompette (lauréat des " Djangos d'Or " et des " Victoires de la Musique ").

Tarifs : 14 € et 10 €. Plus d'infos sur le site de l'association. Programme complet du Festival Jazz de Mars 2010 courant février à l'association.

**Samedi 8 mai 2010. 20 h 45 : Concert dans le cadre du 7<sup>e</sup> Festival de "l'Orée de Chartres" (Moulin de Lambouray ou salle des fêtes)**

Programmation non définie à ce jour. Le programme du festival sera disponible à l'association 30, rue du Bout-aux-Anglois à Jouy, à partir du mois d'avril ou dès maintenant sur le site de l'association.

**Dimanche 13 Juin 2010, à 14 h 30 : Concert annuel des élèves, salle des fêtes de JOUY.** A la suite de ce concert, les membres de l'association seront conviés à un cocktail.

**Lundi 21 juin 2010 : Fête de la musique**

Brigitte MOREAU

# ASSOCIATIONS

## CLUB DES ANCIENS

### \* Calendrier 2010

14 janvier : élection du bureau, galettes  
 18 février : loto, crêpes, salle des fêtes  
 18 mars : repas, loto, salle des fêtes  
 8 avril : restaurant, loto, salle des fêtes  
 20 mai : repas, loto, salle des fêtes  
 17 juin : repas, loto, salle des fêtes  
 22 juillet : repas grillades, loto, salle des fêtes



16 septembre : buffet froid, loto, salle des fêtes  
 14 octobre : restaurant, loto, salle des fêtes  
 18 novembre : repas, loto, salle des fêtes  
 16 décembre : banquet de Noël, cadeaux, salle des fêtes  
 Nous sommes 53 adhérents, bienvenue à ceux qui voudraient nous rejoindre !

**Paulette LOCHON**

### \* Le banquet de Noël en photos



*Un grand merci à Paulette LOCHON  
 qui termine brillamment  
 son mandat de présidence*

## ENVIRONNEMENT



L'Association Communale de Chasse Agréée a été créée en 1969, par Monsieur Maurice GENINET, alors médecin à Jouy, et elle fonctionne sous l'autorité du préfet et adhère à la Fédération départementale des chasseurs.

Elle a pour but de favoriser une chasse populaire dans le respect des propriétaires et des récoltes, la répression du braconnage, la régulation des nuisibles (renards porteurs de nombreuses maladies), l'éducation cynégétique de ses membres et d'assurer une meilleure gestion technique de la chasse.

Il existe deux ACCA en Eure-et-Loir, elle fonctionne sur le modèle de la loi du 19 juillet 1901 (conseil d'administration), mais ces actions ne s'arrêtent pas là ; soucieuse du respect de la nature, régulièrement, elle fait un nettoyage de la campagne joviennne et ceci pour que tout le monde y trouve son compte (cycliste, promeneur ...).

C'est donc le 6 septembre dernier que les chasseurs Joviens ont ramassé plus de 5 m<sup>3</sup> de débris divers (carcasse de voiture, câbles dénudés ...) et les ont emmenés à la déchetterie.

**Emmanuel MARCHAND.**

## LOISIRS CRÉATIFS JOVIENS

Nous nous réunissons tous les mardis de 14 h à 18 h à la salle des fêtes de JOUY, pour partager et pratiquer notre passion pour les travaux d'aiguille (patchwork, broderie points comptés, tricot, har-danger, feutrine....) dans une ambiance chaleureuse et animée.

**La présidente, Patricia CHUPEAU**



# VARIÉTÉ THÉÂTRE

Le mauvais temps ne les a pas arrêtés, les 190 spectateurs venus applaudir les petits Joviens de l'association Variétés Théâtre. Ils peuvent être fiers de leur prestation, nos 22 acteurs, chanteurs et danseurs ! Et surtout, ils nous ont montré un monde qui semble tout droit sorti d'un rêve... un pays "contagieux"... de détente et de bien-être ! Nous voilà prêts à affronter une nouvelle année dans la "bonne humeur" !

Christelle BRAZY



## EN QUELQUES DANSES...



### Danse des ballons

Alexis, Laetitia, Sarah, Manon, Elise, Anthony, Renaud



### Danse des stewarts

Chloé, Océane, Joshua, Magalie, Angélique



### Monsieur et Madame Killian, Angélique



### Danse des écolières

Louise, Maéva, Angélique, Elyona, Anaïs, Aurore



### Danse des grincheux

Laetitia, Margot, Killian, Pauline, Laure



### Kouglof et Julie contrepètrie

Magalie, Laure, Louise



### Danse des hôtes

Laure, Margot, Pauline, Chloé



### Danse des Pépito

Magalie, Elyona, Aurore, Joshua Renaud, Maéva, Océane, Laetitia



### Toto et Clément

Alexis, Anthony



### Danse des dessins animés

Océane, Maéva, Bastien, Joshua



### Carambar

Anaïs, Joshua, Bastien, Anthony



### Géraldine

Anaïs, Louise, Alexis



### Danse des amis

Sarah, Maéva, Manon, Elyona, Elise, Aurore



### Summum

Anthony, Alexis, Bastien, Louise

## ET QUELQUES ROLES...



# BANQUET DES AÎNÉS

Retour sur le banquet des Anciens  
en images...



A l'honneur cette année M. André DOLEANS, 89 ans



et Madame Madeleine CALAIS, 89 ans



ça swingue...

# RONDE DES ANCÊTRES



De Dion

## \* Nos Joviens dans la Ronde



Les 19 et 20 septembre 2009, à l'occasion des Journées du Patrimoine, deux associations : Les Amis du Musée de Jouy et La Ronde des Ancêtres Automobiles étaient associées afin de pouvoir faire profiter à tous d'un spectacle souvent réservé aux villes de grande importance.

Volontairement limité à 30 véhicules pour le Rallye, mais sans limite d'âge (1899-1993) et de tout type (de la 2 cv à la Bugatti), les équipages allaient participer à une épreuve sur route des plus sérieuses.

L'équipe organisatrice était celle qui de 1984 à 1988 avait fait participer 390 équipages français, anglais, hollandais et belges et servi 975 repas. Mais comme à l'époque, l'organisation du jour n'est rien, devant les mois nécessaires à la préparation :

- Exposition d'ancêtres le samedi et le dimanche,
- Rallye touristique le dimanche matin.
- Concentration de 11 h à 13 h 30 de 80 (autres) voitures anciennes au cœur du village !

Le dimanche après-midi, après le briefing des équipages à 14 h 45 dans la cour du musée, les voitures dans l'ordre des numéros (ordre d'ancienneté) allaient prendre le départ de minute en minute. Trois circuits allaient s'enchaîner : parcours A de 20 km, parcours B de 14 km 800 et parcours C de 19 km 200.

7 équipages Joviens étaient en lice, tous biens décidés à prétendre à la partie haute du palmarès. Le classement des Joviens est le suivant en points de pénalité (pts) :

### Pour le parcours A, comportant 11 contrôles par panneaux numérotés :

- N° 4 La voiture Opel 4/16 de 1926 de M. Mme Patrice FORTIN	0 pt
- N° 6 Le Cyclecar Morgan Three wheel de 1939 de M. Jacques DOUILLIERE	0 pt
- N° 19 La voiture Jidé 1600 de 1972 de M. Michel TASSET	20 pts
- N° 22 La voiture M.G.B de 1976 de M. Fabien TUFFIER	20 pts
- N° 24 La voiture M.G.B de 1979 de M. Mme Jean Marie TUFFIER	20 pts
- N° 15 La voiture Austin Healey Frog de 1960 de M. Mme Jean Pierre PORTE	30 pts
- N° 18 La voiture Opel Commodore de 1976 de M. Mme Fabrice MILLET	30 pts

### Pour le parcours B, comprenant 6 contrôles par panneaux & 1 contrôle humain (CH)

- N° 4 La voiture Opel 4/16 de 1926 de M. Mme Patrice FORTI	0 pts
- N° 15 La voiture Austin Healey Frog de 1960 de M. Mme Jean Pierre PORTE	0 pt
- N° 19 La voiture Jidé 1600 de 1972 de M. Michel TASSET	0 pt
- N° 18 La voiture Opel Commodore de 1976 de M. Mme Fabrice MILLET	0 pt
- N° 22 La voiture M.G.B de 1976 de M. Fabien TUFFIER	20 pts
- N° 24 La voiture M.G.B de 1979 de M. Mme Jean Marie TUFFIER	20 pts
- N° 6 Le Cyclecar Morgan Three wheel de M. Jacques DOUILLIERE Aband / Panne	

### Pour le parcours C, comprenant 9 contrôles par panneaux & 2 contrôles humains (CH)

- N° 4 La voiture Opel 4/16 de 1926 de M. Mme Patrice FORTIN	0 pt
- N° 15 La voiture Austin Healey Frog de 1960 de M. Mme Jean Pierre PORTE	0 pt
- N° 19 La voiture Jidé 1600 de 1972 de M. Michel TASSET	20 pts
- N° 18 La voiture Opel Commodore de 1976 de M. Mme Fabrice MILLET	60 pts
- N° 22 La voiture M.G.B de 1976 de M. Fabien TUFFIER	70 pts
- N° 24 La voiture M.G.B de 1979 de M. Mme Jean Marie TUFFIER	70 pts

### Au palmarès de La RONDE des ANCETRES édition JOURNEES du PATRIMOINE 2009 :

Classement SCRATCH ex aequo départagés par l'ancienneté :

2° M. Mme Fabrice FORTIN sur Opel 4/16 de 192	60 pts
7° M. Mme Jean Pierre PORTE sur Austin Healey Frog de 1960	30 pts
9° M. Michel TASSET sur Jidé 1600 de 1972	40 pts
13° M. Mme Fabrice MILLET sur Opel Commodore de 1976	90 pts
15° M. Fabien TUFFIER sur M.G.B de 19761	10 pts
16° M. Mme Jean Marie TUFFIER sur M.G.B de 19791	10 pts
M. Jacques DOUILLIERE sur Morgan Three wheel	panne mécanique

Cette édition 2009 sera incluse dans le livre RONDE des ANCETRES, parution fin janvier 2010.

Jean-Paul BOURDILLEAU



Renault A.X. 1909



Grand Bi 1875



Equipage vainqueur



Place des anciennes



Equipage vétérans



Bugatti Grand Sport 1929

# ACTUALITÉS...

## \* "Le Providence" ou la renaissance d'un pâté

Tout a commencé par une recette d'un pâté en croûte retrouvé par l'association "Les Amis du Musée". Il s'agit d'un des mets qui jadis a contribué à la notoriété du très célèbre restaurant jovien "La Providence".\*

Cette recette a été remise à notre traiteur Johannes Laverton de façon à vérifier si il était possible de redonner vie à ce pâté. Jusque-là, rien d'exceptionnel me direz vous, et pourtant il s'agissait bien d'un défi, car si les ingrédients étaient détaillés avec précision, il manquait leurs proportions...

Même pour un professionnel de talent, reconstituer un plat sans ces informations est d'une grande complexité. Il a fallu pas moins de 2 mois à Johannes pour se rapprocher du goût et de consistance de ce fameux pâté. Comment toutefois vérifier que l'objectif était atteint ?

Tout simplement en faisant appel à la mémoire gustative de nos aînés. Après de nombreux essais, la phrase tant attendue a été prononcée : "Stop ne touchez plus à rien !".

Fort de ce résultat, Johannes Laverton a décidé de présenter l'objet de tant de convoitise au 5<sup>e</sup> Concours du Festival National des pâtés en croûte des provinces françaises dont le jury n'est autre que la célèbre Confrérie des Fins Gourmets Euréliens, tout un programme...

Dans la catégorie village, chef et région, notre traiteur Jovien a obtenu la seconde place et s'est vu remettre la médaille d'argent au Conseil général le 30 novembre dernier. Un grand bravo !

\* Cf nos articles parus dans A L'Eure de Jouy, n°45 octobre 1997 et n°46 mars 1998



Un succès partagé !



Les récipiendaires



Discussion entre chefs

P.M.

## ETANG DE LA DIGUE



### \* Les amours blancs arrivent...

Pour les uns, ce sont des carpes chinoises, pour les autres des amours blancs...

Nous venons de déverser près de 60 Kg de ces poissons dans l'étang de la digue (coût de l'opération 567 € à la charge de la commune). Il ne s'agit pas d'alevinage au sens propre, car ces poissons ne sont pas destinés pour le moment à être pêchés.

En effet, depuis plusieurs années, notre étang est en proie à la prolifération d'algues de fond. Ces dernières ont progressivement envahis le plan d'eau jusqu'à faire fuir de nombreux pêcheurs. Grâce à l'opiniâtreté de Christophe Galamont, conseiller municipal, ce problème pourrait se résoudre, dans l'année à venir selon une hypothèse optimiste. Plutôt que d'utili-

ser des désherbants chimiques, dont la plupart est aujourd'hui interdit, les amours blancs ou Ctenopharyngodon idella se nourrissent d'herbes et constituent donc une alternative écologique pour le moins intéressante.

Ces poissons très présents dans certains pays d'Asie, dont ils sont originaires, peuvent atteindre des tailles et poids impressionnants. Pourtant, on ne saurait ici parler de bonne prise.

En effet, nous souhaitons que l'entreprise de nettoyage puisse réussir et qu'ainsi nous soyons, une fois pour toutes, débarrassés de ces algues. Nous insistons en conclusion de cet article : " si vous pêchez ce poisson, remettez-le immédiatement à l'eau ", c'est une question d'écologie mais aussi de civisme...

P.M.

## TENNIS DE TABLE

En cette première partie de saison, notre club a pu présenter 3 équipes en championnat départemental. Nous avons participé à divers autres compétitions en fonction du désir des plus compétitifs.

Nous avons pu mettre en place, conjointement avec le Centre de Loisirs de Jouy, quelques mercredis pratique du tennis de table pour les enfants jusqu'à 11 ans. Les 21, 22, 23 décembre a été organisé, avec la communauté des communes "l'Orée de Chartres", un stage pour les ados. Un entraîneur diplômé est venu à cette occasion.

N'oubliez pas, vous pouvez encore vous inscrire, que ce soit pour les loisirs ou la compétition, et ce, dans une ambiance conviviale. Entraînement mercredi et vendredi 20H45-22H15, complexe sportif de Jouy.

Le président, Pascal PARENT

# CLASSE NUMÉRIQUE

## ÉCOLE DE JOUY

### *Un peu d'histoire...*

L'école de Charlemagne a bien changé ! A cette période de l'histoire, l'école de paroisse était très pauvre. Les livres étaient inexistantes et les élèves devaient apprendre à écrire par terre avec un morceau de charbon.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le système éducatif est renforcé par la création de nouvelles écoles primaires, mais aussi par la naissance des grandes écoles comme les Mines ou Polytechnique. Les écoliers apprenaient à écrire sur une table recouverte d'une fine couche de sable dans laquelle ils pouvaient tracer des lettres.

Depuis 1882, date à laquelle Jules Ferry rend l'école obligatoire, les outils pédagogiques n'ont pas cessé d'évoluer. Le tableau dans la salle de classe a été, est et sera toujours l'outil indispensable de l'enseignement.



### *Evolution du tableau noir*

Autrefois d'un noir profond, l'enseignant, par une écriture faite de pleins et de déliés y inscrivait la morale du jour. Puis en vert jusqu'à aujourd'hui où il demeure la zone d'angoisse de l'écolier. Qui n'a pas entendu un jour l'appel de son nom par l'instituteur suivi du mot fatidique : "au tableau ! ? Qui n'a pas un jour, debout sur l'estrade, face à ce cadre immense à l'odeur particulière de craie et de poussière, déroulé dos à ces camarades une division, une équation ou une règle de grammaire ?

J'imagine que certains d'entre vous se revoient encore adossés à ce même tableau face à la classe, bredouillant timidement une poésie ! Vous voilà donc maintenant plongé dans vos souvenirs...

Le temps s'est écoulé depuis et l'école est rentrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

Le traditionnel tableau s'essouffle par l'arrivée de nouvelles technologies. L'école de Jouy n'échappe pas à la règle.

Afin de préparer aux mieux nos élèves, et grâce à la demande de Christian Paul Loubière et Pascal Martin, notre école a obtenu la subvention pour l'installation d'un tableau révolutionnaire : le TBI (tableau blanc interactif).



### *Le TBI : outil pédagogique*

Donc une fois de plus, la couleur du tableau change, mais la révolution ne se fait pas par cette dernière.

Ce nouveau tableau est une arme pédagogique extrêmement puissante. Le TBI est un peu plus grand que notre ancien tableau, il est tactile (il répond au touché) et fonctionne en parallèle avec un vidéo projecteur qui lui envoie des images par l'intermédiaire d'un ordinateur.

Ainsi, l'élève au tableau ou l'enseignant pendant son cours peut y écrire, dessiner comme sur un tableau traditionnel excepté que c'est le vidéo projecteur qui renvoie l'image du trait ou du texte. Des éléments inscrits sur le tableau, il est ensuite possible de changer sa couleur, zoomer le texte ou le déplacer avec le stylet (stylo fonctionnant sur l'écran tactile).

Il est possible d'insérer des photos, des vidéos pour donner vie au cours.

Il permet également de réaliser des calculs : si vous inscrivez sur le tableau une équation, d'un simple clic le résultat apparaît.

A partir du simple dessin d'un carré, par exemple, vous pouvez réaliser des calculs de surface puis transformez le carré en cube pour calculer des volumes.

De plus, l'enseignant peut sauvegarder tout ce qui a été écrit au tableau et le ressortir à la leçon suivante sans être obligé de tout réécrire. Chaque cours peut être préparé à l'avance et retranscrit sur le tableau. Certaines réalisations d'élèves au tableau peuvent être enregistrées et sauvegardées sur le disque dur de l'ordinateur pour être réutilisées ultérieurement.

### *Le logiciel du tableau est pourvu également d'une reconnaissance d'écriture*

Rappelez-vous de l'élève qui écrivait façon patte de mouche au tableau sous la dictée du professeur. Les élèves peinaient à déchiffrer ses caractères qui ressemblaient parfois à des hiéroglyphes. Grâce à la reconnaissance d'écriture du logiciel fonctionnant avec le TBI, les lettres manuscrites se transforment automatiquement en lettres d'imprimerie et permettent ainsi une meilleure lecture pour l'ensemble de la classe.

Un nombre incalculable d'applications peuvent être réalisées grâce à ce tableau. Tout devient possible, tout devient réalisable.

### *Une chance pour notre école*

C'est un outil innovant qui permet de valoriser les explications de l'instituteur mais également par son côté ludique de rendre le cours plus attrayant.

La France dispose d'environ 51000 écoles publiques et un peu plus de 5000 écoles privées.

Une infime minorité d'entre elles au niveau national ont la chance de disposer d'un TBI. Nous espérons tous que nos élèves en feront bon usage et saurons apprécier pleinement la chance incroyable de disposer de cet outil.

**Attention : ce tableau n'exclut en rien le fait de faire ses devoirs et d'apprendre ses leçons...**



Franck HOYAU

# AU FIL DE JOUY



*Nouvel espace pour les petits à la bibliothèque.  
Félicitations pour le travail accompli.*



*Devoir du souvenir : 11 novembre 1918*



*Visite de christian Paul-Loubière  
au restaurant scolaire...*

On retrouve dans cette rubrique quelques manifestations qui ont animé la vie de notre village comme la cérémonie du 11 Novembre présidée par Jacky Taranne, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, ou encore la visite de Christian Paul-Loubière, maire de notre commune, au restaurant scolaire. Signalons que sa fréquentation ne cesse d'augmenter. On compte jusqu'à 140 rationnaires... Si les extérieurs de la commune font l'objet de travaux, aménagement de l'entrée du village rue du Bout-d'Anguy, ou démolition de la maison rue du Fossé-Bourg, notre bibliothèque s'est dotée d'un nouvel espace pour les plus jeunes. Enfin, justement, ce sont les plus jeunes qui ont fait une ovation au Père Noël venu leur rendre visite dans notre école...



*...chez les grands et chez les petits*



*Rue du Fossé-Bourg, le terrain a été entièrement nettoyé et la maison rasée*



*L'entrée du village rue du Bout-d'Anguy  
a été sécurisée*



*Visite du Père -Noël, comme il se doit  
sous un blanc manteau neigeux...*

**La loterie du Téléthon et la vente de roses a récolté 260 euros.  
La gagnante de la loterie est Madame Cécile VINCENT**

## LOIS ET RÈGLEMENTS

La loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 relative au renforcement des mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux met en place l'obtention d'un permis obligatoire pour la détention de chiens de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> catégorie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

L'une des conditions nécessaires à cette obtention est la réalisation de l'évaluation comportementale de l'animal.

Les propriétaires ou détenteurs de chiens n'ayant pas atteint 8 mois, âge à partir duquel l'évaluation est obligatoire, se voit délivrer un permis de détention provisoire, prévu à l'article D. 211-5-2 du code rural et valable jusqu'à la date du premier anniversaire du chien. Lorsque le chien atteint l'âge de 8 mois, le propriétaire ou détenteur dispose d'une période de quatre mois pour le soumettre à l'évaluation comportementale et obtenir ensuite le permis définitif. Plus de détails sur notre site : [www.jouy28.com](http://www.jouy28.com).

On rappelle l'arrêté municipal du 19 mars 1991, relatif à l'entretien des trottoirs, bordures et caniveaux qui incombent aux riverains, si ces derniers ne sont pas effectués, la commune peut se voir dans l'obligation de les faire, les frais correspondants seraient alors à leur charge.

## A l'Eure de Jouy : votre avis nous intéresse !



Depuis 1995, le bulletin de notre commune a beaucoup évolué. Imprimé en noir et blanc, puis en couleurs, certaines rubriques ont été ajoutées, d'autres supprimées.

Que pensez-vous de cette publication aujourd'hui ?

Parce que ce bulletin est le vôtre, nous souhaitons recueillir votre avis sur cette publication et l'adapter à vos attentes. Quelques minutes suffiront pour répondre à ce mini-sondage ; nous vous remercions par avance de votre participation.

**Cette page est à découper et à déposer à la mairie de Jouy. Les résultats seront communiqués dans le bulletin du mois de juin 2010.**

### Qu'appréciez-vous, ou au contraire, que n'aimez-vous pas dans le magazine :

	J'apprécie		Je n'apprécie pas
La clarté de la présentation	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
L'intérêt des sujets traités	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
La lisibilité générale	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Le plaisir de recevoir et de parcourir le magazine	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
L'actualité de notre commune	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Les photos des événements	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Les encarts publicitaires des artisans et commerçants locaux	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Les encarts publicitaires des artisans et commerçants régionaux ou nationaux	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

### Les sujets qui vous intéressent le plus :

	Peu d'intérêt	Parfois intéressant	Toujours intéressant
Calendrier des fêtes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mémo pratique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Associations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Informations pratiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comptes / Budget	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travaux dans la commune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sports et loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ecole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pompiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Les sujets qui vous sembleraient intéressants et qui n'existent pas (ou plus) aujourd'hui :

	Avis favorable		Avis défavorable
Comptes rendus des conseils municipaux	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Photos des anciens	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Rubrique jeux	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Suggestions de sujets	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

### Vous lisez le magazine :

- Intégralement à chaque parution  
 Parfois et seulement les sujets qui vous intéressent  
 Jamais

### En ce qui concerne le nombre de parutions annuelles, vous estimez que :

- La périodicité actuelle (2 fois par an) est satisfaisante  
 Un bulletin une fois par an mais plus dense serait à privilégier

### Vous consultez le site Internet de Jouy :

- Régulièrement pour vous tenir informé(e) des actualités de la commune  
 Parfois lorsque vous recherchez une information précise  
 Jamais - Pour quelle raison :
  - Vous n'avez pas d'accès Internet
  - Cela ne vous intéresse pas
  - Vous n'avez pas le réflexe

Trouvez-vous que le bulletin fait aujourd'hui double emploi avec le site internet :  Oui  Non

Autre(s) commentaire(s) ou suggestion(s) :